# Pensez à vos reins !

L'analyse, qui vous sera prescrite par votre médecin, mesure le taux de créatininémie et de microalbuminurie. En cas de doute sur le diagnostic ou sur l'origine diabétique de l'atteinte, votre médecin pourra solliciter l'expertise d'un néphrologue.

Pour en savoir plus sur la néphropathie (atteinte des reins) :

Néphropathie diabétique

En savoir plus :

Renaloo

FNAIR